Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

Formation

Développer les compétences psychosociales des enfants et des adolescents

Dates de la session :
06 Juil et 07 Juil 2026

Format & durée :
Présentiel | 2 jours - 14 heures

Lieu :
03 - Allier | Moulins

Horaires :
De 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Groupe :
10 à 16 personnes (2p. max/structure selon disponibilité)

Intervenant.e.s :
A.TCHOKPON, C.KEMPF, formatrice.eur en promotion de la santé

Tarif :
Sans frais pédagogiques grâce au soutien de l'ARS ARA. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.

Contact pédagogique :
aubierge.tchokpon@promotion-sante-ara.org

Contact administratif :
contact03@promotion-sante-ara.org

S'inscrire

Compétences psychosociales

Contribuer au développement des compétences psychosociales (CPS) est aujourd'hui reconnu comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être. Cette formation vous propose de découvrir comment soutenir les CPS des enfants et des adolescents dans une démarche de promotion de la santé. Elle vous permettra d'identifier des leviers adaptés et d'expérimenter des postures et pratiques éducatives favorables, dans le but d'agir sur les aptitudes des individus mais aussi sur leur environnement de vie.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Définir le concept des compétences psychosociales (CPS) dans une démarche de promotion de la santé
- Identifier des postures professionnelles et les pratiques éducatives soutenant le développement des CPS
- Expérimenter des techniques d'animation et des outils pour développer les CPS

Profils des participants

Tous professionnels ou bénévoles en lien avec des enfants et des jeunes de 3 à 25 ans et/ou leurs parents, intervenants sur le bassin de Moulins

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter dans les meilleurs délais afin de vérifier ensemble les possibilités d'adaptations matérielles et/ou pédagogiques.

Pré-requis

Être motivé.e pour mettre en place des actions de développement des CPS dans sa structure.
Être disponible pendant les 2 jours de la formation.

Programme

JOUR 1 : Développer les CPS, ça veut dire quoi ?

Les CPS dans le champ de la promotion de la santé

Les CPS : concepts et définitions

Découvertes et expérimentation : connaissance de soi et des autres

Découvertes et expérimentation : compétences émotionnelles

JOUR 2 : La relation éducative au service du développement des CPS

Découvertes et expérimentation : compétences de communication (verbale et non-verbale)

Découvertes et expérimentation : coopération et résolution de problème

Réflexion sur la posture professionnelle et les pratiques éducatives

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.
Démarche participative qui alterne apports théoriques, travaux de groupes et mises en situation.
Mise à disposition des ressources pédagogiques via un extranet.

Suivi et évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'auto-positionnement avant et après la formation, questions, exercices et mises en situation pendant la formation.
Suivi de la formation : émargement par demi-journée, remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.
Evaluation de la formation : questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.

Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes – N° de SIREN : 323 390 161
Organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 06 790 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
Version du 10/04/2025